

RCS : DIJON  
Code greffe : 2104

Documents comptables

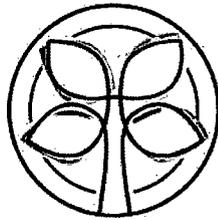
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00276  
Numéro SIREN : 350 759 684  
Nom ou dénomination : CLAIR SARL

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2021 sous le numéro de dépôt 7377



GROUPE LEREL

**EQUINOXE**

EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL  
ALLONS PLUS LOIN AVEC LA BONNE STRATEGIE

*certifié conforme*

- DIJON
- BEAUNE
- GEVREY
- LUZY

Déposé au Greffe  
du Tribunal  
de Commerce  
de Dijon

le .....  
21 JUIL. 2021  
sous le n° B 7377

**SARL CLAIR**

**RUE ROBERT SCHUMAN  
ZAC EXCELLENCE 2000  
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR**

**ETATS DE SYNTHESE**

**AU 31/12/2020**

**Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020**



GROUPE LEREL  
**EQUINOXE**  
EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL  
ALLONS PLUS LOIN AVEC LA BONNE STRATEGIE

## RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

- DIJON
- BEAUNE
- GEVREY
- LUZY

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL CLAIR  
RUE ROBERT SCHUMAN  
ZAC EXCELLENCE 2000  
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 280 551 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	6 105 903 Euros
- Résultat net comptable,	249 866 Euros

Fait à DIJON  
Le 10/03/2021

**Stéphane BOUCHETARD**  
Expert-comptable diplômé

Signé électroniquement le 19/04/2021 par  
Stephane Bouchetard

SARL CLAIR

RUE ROBERT SCHUMAN  
ZAC EXCELLENCE 2000  
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

*Certifié Comptable*

## COMPTES ANNUELS

**EQUINOXE**  
8 AVENUE JEAN BERTIN

21000 DIJON  
03.80.28.04.28

*Clair*

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	1 600	1 600					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions	14 686	14 686					
	Installations techniques, matériel et outillage	66 171	58 216	7 955	5 622	2 333	41.49	
	Autres immobilisations corporelles	433 786	137 701	296 086	191 887	104 198	54.30	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	342		342	338	5	1.33		
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 690		2 690	2 690				
<b>Total II</b>	<b>519 276</b>	<b>212 203</b>	<b>307 073</b>	<b>200 537</b>	<b>106 536</b>	<b>53.13</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	167 545		167 545	121 613	45 931	37.77	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 367		2 367		2 367		
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 071 015	93 268	977 747	1 451 970	474 223	32.66	
	Autres créances	39 067		39 067	50 464	11 397	22.58	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	690 166		690 166	363 531	326 636	89.85		
Charges constatées d'avance (3)	96 586		96 586	81 335	15 251	18.75		
<b>Total III</b>	<b>2 066 746</b>	<b>93 268</b>	<b>1 973 478</b>	<b>2 068 913</b>	<b>95 435</b>	<b>4.61</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 586 022</b>	<b>305 471</b>	<b>2 280 551</b>	<b>2 269 450</b>	<b>11 101</b>	<b>0.49</b>		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

111 610

EQUINOXE

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 419 235) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	419 235		419 235			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	41 923		41 923			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	421 636		300 624		121 012	40.25
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	249 866		241 012		8 855	3.67
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	1 132 660		1 002 794		129 866	12.95
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	134 754		63 700		71 055	111.55
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	8 750		7 500		1 250	16.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 411				3 411	
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	579 009		791 560		212 551	26.85	
Dettes fiscales et sociales	409 871		380 886		28 984	7.61	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	5 383		23 011		17 628	76.61	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	6 714				6 714	
	<b>Total IV</b>	1 147 891		1 266 657		118 766	9.38
	Ecart de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 280 551		2 269 450		11 101	0.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 081 678 1 251 624

**COMPTE DE RESULTAT**

*Certifié conforme*

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	6 105 903		6 105 903	7 392 280		1 286 377	17.40
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	6 105 903		6 105 903	7 392 280		1 286 377	17.40
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			58 927	30 231		28 696	94.92
Autres produits			6	579		574	99.01
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			6 164 836	7 423 091		1 258 255	16.95
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 558 239	3 216 364		658 126	20.46
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			45 931	55 550		101 482	182.68
Autres achats et charges externes *			1 643 007	2 105 077		462 070	21.95
Impôts, taxes et versements assimilés			59 665	56 003		3 662	6.54
Salaires et traitements			989 937	984 393		5 544	0.56
Charges sociales			577 329	582 499		5 170	0.89
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			78 365	75 051		3 314	4.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				9 566		9 566	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			17	4 906		4 889	99.66
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 860 626	7 089 409		1 228 783	17.33
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			304 210	333 682		29 472	8.83
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		5			5	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		5			5	
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		888	397		491	123.82
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		888	397		491	123.82
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		883	397		486	122.51
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		303 327	333 285		29 958	8.99
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		131 203	17 500		113 703	649.73
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		131 203	17 500		113 703	649.73
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			568		568	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		93 264	20 875		72 389	346.77
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		93 264	21 443		71 821	334.95
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		37 939	3 943		41 882	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		91 400	88 331		3 069	3.47
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		6 296 044	7 440 591		1 144 546	15.38
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		6 046 178	7 199 579		1 153 401	16.02
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		249 866	241 012		8 855	3.67

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 9 913 9 560

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

### SOMMAIRE

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

#### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 280 551.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 105 903.01 Euros et dégageant un bénéfice de 249 866.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 600		
<b>TOTAL</b>	<b>1 600</b>		
Installations générales agencements aménagements des constructions	14 686		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	60 302		5 869
Installations générales agencements aménagements divers	27 717		6 560
Matériel de transport	351 509		261 268
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 370		4 463
<b>TOTAL</b>	<b>479 584</b>		<b>278 160</b>
Autres titres immobilisés	338		5
Prêts, autres immobilisations financières	2 690		
<b>TOTAL</b>	<b>3 028</b>		<b>5</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>484 212</b>		<b>278 165</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 600	1 600
<b>TOTAL</b>			<b>1 600</b>	<b>1 600</b>
Installations générales agencements aménagements constr.			14 686	14 686
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			66 171	66 171
Installations générales agencements aménagements divers			34 277	34 277
Matériel de transport		243 101	369 676	369 676
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 833	29 833
<b>TOTAL</b>		<b>243 101</b>	<b>514 644</b>	<b>514 644</b>
Autres titres immobilisés			342	342
Prêts, autres immobilisations financières			2 690	2 690
<b>TOTAL</b>			<b>3 032</b>	<b>3 032</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>243 101</b>	<b>519 276</b>	<b>519 276</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 600			1 600
<b>TOTAL</b>	<b>1 600</b>			<b>1 600</b>
Installations générales agencements aménagements constr.	14 686			14 686
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	54 680	3 536		58 216
Installations générales agencements aménagements divers	20 974	1 201		22 175
Matériel de transport	168 548	71 863	149 837	90 574
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 187	1 765		24 952
<b>TOTAL</b>	<b>282 075</b>	<b>78 365</b>	<b>149 837</b>	<b>210 603</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>283 675</b>	<b>78 365</b>	<b>149 837</b>	<b>212 203</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 536				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 201				
Matériel de transport	71 863				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 765				
TOTAL	78 365				
TOTAL GENERAL	78 365				

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 690		2 690
Clients douteux ou litigieux	111 610	0	111 610
Autres créances clients	959 405	959 405	
Personnel et comptes rattachés	1 049	1 049	
Impôts sur les bénéfices	473	473	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 565	22 565	
Divers état et autres collectivités publiques	4 953	4 953	
Débiteurs divers	10 028	10 028	
Charges constatées d'avance	96 586	96 586	
TOTAL	1 209 358	1 095 058	114 300

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	51	51		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	134 703	68 490	66 213	
Fournisseurs et comptes rattachés	579 009	579 009		
Personnel et comptes rattachés	56 992	56 992		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 162	125 162		
Taxe sur la valeur ajoutée	225 919	225 919		
Autres impôts taxes et assimilés	1 798	1 798		
Groupe et associés	8 750	8 750		
Autres dettes	5 383	5 383		
Produits constatés d'avance	6 714	6 714		
TOTAL	1 144 481	1 078 268	66 213	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	149 900			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78 883			

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	15.2449	27 500			27 500

### Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 429
Dettes fiscales et sociales	33 245
Autres dettes	5 002
Total	50 726

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	96 586
Total	96 586
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 714
Total	6 714

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

#### Engagements donnés

#### Engagements reçus

Caution marché privé retenue de garantie CACB	238 428
Caution marché privé retenue de garantie CIC	68 613
Total	307 041

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

SARL CLAIR

RUE ROBERT SCHUMAN  
ZAC EXCELLENCE 2000  
21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

## **DOSSIER FISCAL**

***EQUINOXE***  
*8 AVENUE JEAN BERTIN*

*21000 DIJON*  
*03.80.28.04.28*

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL CLAIR			RUE ROBERT SCHUMAN ZAC EXCELLENCE 2000 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR		
SIRET	3	5	0	7	5
	9	6	8	4	0
	0	0	0	2	9
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées COUVERTURE ETANCHEITE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	318 650	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>			
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
EQUINOXE 8 AVENUE JEAN BERTIN 21000 DIJON Tél: 03.80.28.04.28	
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: GERANT
	Signature OCLAIR SIMON
Examen de conformité fiscale (ECF)	

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

<b>H</b>		<b>REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>	
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	120 000
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)
			120 000

<b>I</b>		<b>REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b>					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		Indemnités forfaitaires.	
		Indemnités forfaitaires.		Remboursements.	Indemnités forfaitaires.		Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

<b>J</b>	<b>DIVERS</b>
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

<b>K</b>	<b>CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>	
	<b>REMUNERATIONS</b>	<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%</b>
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice
		MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : <b>SARL CLAIR</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>	
Adresse de l'entreprise <b>RUE ROBERT SCHUMAN</b>		21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR	
Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>			
Numéro SIRET* <b>3 5 0 7 5 9 6 8 4 0 0 0 2 9</b>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, <b>3 1 1 2 2 0 2 0</b>	
		N-1 <b>3 1 1 2 2 0 1 9</b>	
		<b>Brut</b>	<b>Amortissements, provisions</b>
		<b>1</b>	<b>2</b>
		<b>Net</b>	<b>Net</b>
		<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		<b>AA</b>	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	<b>AB</b>	<b>AC</b>
	Frais de développement *	<b>CX</b>	<b>CQ</b>
	Concessions, brevets et droits similaires	<b>AF</b>	<b>AG</b>
	Fonds commercial (1)	<b>AH</b>	<b>AI</b>
	Autres immobilisations incorporelles	<b>AJ</b>	<b>AK</b>
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	<b>AL</b>	<b>AM</b>
	Terrains	<b>AN</b>	<b>AO</b>
	Constructions	<b>AP</b>	<b>AQ</b>
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	<b>AR</b>	<b>AS</b>
	Autres immobilisations corporelles	<b>AT</b>	<b>AU</b>
Immobilisations en cours	<b>AV</b>	<b>AW</b>	
Avances et acomptes	<b>AX</b>	<b>AY</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	<b>CS</b>	<b>CT</b>
	Autres participations	<b>CU</b>	<b>CV</b>
	Créances rattachées à des participations	<b>BB</b>	<b>BC</b>
	Autres titres immobilisés	<b>BD</b>	<b>RE</b>
	Prêts	<b>BF</b>	<b>BG</b>
	Autres immobilisations financières*	<b>BH</b>	<b>BI</b>
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	<b>BL</b>	<b>BM</b>
	En cours de production de biens	<b>BN</b>	<b>BO</b>
	En cours de production de services	<b>BP</b>	<b>BQ</b>
	Produits intermédiaires et finis	<b>BR</b>	<b>BS</b>
	Marchandises	<b>BT</b>	<b>BU</b>
	Avances et acomptes versés sur commandes	<b>BV</b>	<b>BW</b>
	Clients et comptes rattachés (3)*	<b>BX</b>	<b>BY</b>
Autres créances (3)	<b>BZ</b>	<b>CA</b>	
Capital souscrit et appelé, non versé	<b>CB</b>	<b>CC</b>	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	<b>CD</b>	<b>CE</b>
	Disponibilités	<b>CF</b>	<b>CG</b>
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	<b>CH</b>	<b>CI</b>
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	<b>CW</b>	
	Primes de remboursement des obligations (V)	<b>CM</b>	
Ecarts de conversion actif* (VI)	<b>CN</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>IA</b>
		<b>1A</b>	<b>305 471</b>
		<b>2 280 551</b>	<b>2 269 450</b>
Rechts : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	<b>CP</b>
		(3) Part à plus d'un an :	<b>CR</b>
			<b>111 610</b>
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

\* Des informations complémentaires sont données dans le notice n° 2021

Dossier N° 303033 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....4.1.9.....2.3.5.....)	DA	419 235	419 235	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	41 923	41 923	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	421 636	300 624	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	249 866	241 012	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 132 660	1 002 794	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	134 754	63 700	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	8 750	7 500	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 411		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	579 009	791 560	
	Dettes fiscales et sociales	DY	409 871	380 886	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	5 383	23 011		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	6 714		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 147 891	1 266 657		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 280 551	2 269 450		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 081 678	1 251 624		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise :		SARL CLAIR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			FG	6 105 903	FH		FI	6 105 903
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 105 903	FK		FL	6 105 903	7 392 280
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	58 927	30 231
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	579
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	6 164 836
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 558 239	3 216 364
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(45 931)	55 550
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 643 007	2 105 077
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	59 665	56 003
	Salaires et traitements*					FY	989 937	984 393
	Charges sociales (10)					FZ	577 329	582 499
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	78 365	75 051
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			9 566	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)					GE	17	4 906
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	5 860 626	7 089 409
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	304 210	333 682
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	5	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	888	397
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	888	397
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(883)	(397)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	303 327	333 285

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	131 203 17 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	131 203 17 500	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	568	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	93 264 20 875	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	93 264 21 443	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	37 939 (3 943)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	91 400 88 331	
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	6 296 044 7 440 591	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	6 046 178 7 199 579	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	249 866 241 012	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	9 913 9 560
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	55 997 24 688	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	53 552 54 042	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	53 552		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
cession véhicules		93 264	131 203	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR										Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 600	KE		KF						
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP	14 686	KQ						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	60 302	KT						5 869
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	27 717	KW		KX					6 560
		Matériel de transport *					KY	351 509	KZ		LA					261 268
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	25 370	LC		LD					4 463
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ						
	Avances et acomptes					LK		LL		LM						
	TOTAL III					LN	479 584	LO		LP						278 160
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T					
Autres participations					8U		8V		8W							
Autres titres immobilisés					1P	338	1R		1S					5		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 690	1U		1V							
TOTAL IV					1Q	3 028	1R		1S					5		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	484 212	0H		0J						278 165	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
						1		2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	1 600	IX		1 600		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH	14 686	MI			14 686		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	66 171	ML		66 171		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	34 277	MO			34 277		
		Matériel de transport			IV		MP	243 101	MQ	369 676	MR			369 676		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	29 833	MU			29 833		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW								
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA						
Avances et acomptes					NC		ND		NE							
TOTAL III					IY		NG	243 101	NH	514 644	NI		514 644			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW				
	Autres participations					IO		OX		OY		OZ				
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	342	2D		342		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	2 690	2G		2 690		
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	3 032	2H		3 032		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	243 101	OL	519 276	OM		519 276			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EQUINOXE

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	1 600	PF		PG		PH	1 600
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	14 686	PW		PX		PY	14 686
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	54 680	QA	3 536	QB		QC	58 216
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	20 974	QE	1 201	QF		QG	22 175
	Matériel de transport	QH	168 548	QI	71 863	QJ	149 837	QK	90 574
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	23 187	QM	1 765	QN		QO	24 952
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL III</b>	QU	282 075	QV	78 365	QW	149 837	QX	210 603
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	283 675	ØP	78 365	ØQ	149 837	ØR	212 203

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL					NM							NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW						<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY					<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EQUINOXE

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	0T	96 198	6U	2 930	6W	93 268
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	96 198	TY	2 930	UA	93 268
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	96 198	UB	2 930	UD	93 268
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	2 930			
	- financières		UG				
	- exceptionnelles		UJ				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

**ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53  
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :		SARL CLAIR		Néant		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 690	UV		UW	2 690			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	111 610		0		111 610			
	Autres créances clients		UX	959 405		959 405					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 049		1 049					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	473		473				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	22 565		22 565				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	4 953		4 953				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	10 028		10 028					
	Charges constatées d'avance		VS	96 586		96 586					
	<b>TOTAUX</b>			VT	1 209 358	VU	1 095 058	VV	114 300		
RENOVOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	51		51					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	134 703		68 490		66 213			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	579 009		579 009						
Personnel et comptes rattachés		8C	56 992		56 992						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	125 162		125 162						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	225 919		225 919					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 798		1 798					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	8 750		8 750						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 383		5 383						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	6 714		6 714						
<b>TOTAUX</b>			VY	1 144 481	VZ	1 078 268		66 213			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	149 900	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	78 883	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid-Quadr

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main form containing sections: Désignation de l'entreprise (SARL CLAIR), I. RÉINTEGRATIONS (BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE), II. DÉDUCTIONS (PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE), III. RÉSULTAT FISCAL. Includes various tax codes (WA, WB, WE, etc.) and amounts.

Célib. Quatre



10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL CLAIR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	(0)	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
<b>Charges à payer</b>			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <b>SARL CLAIR</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD	121 012					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	241 012		Dividendes		ZE	120 000					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>241 012</b>		Report à nouveau		ZG						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>		241 012					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )		J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
<b>DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance						YT	937 117		1 224 122			
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )		J8				XQ	275 418		331 690			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	23 879		64 618		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	16 588		25 287		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )		ES					ST	390 005		459 360		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	1 643 007		2 105 077		
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	26 265		31 324			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS				9Z	33 400		24 679			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	59 665		56 003		
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	921 576		1 180 675			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	828 306		1 046 786			
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*						OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH						
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA					Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
								Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD					Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
								Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH					N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR

Néant  \*

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①	②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *					
1 SICA BOXER DD-223	19 050		19 050		
2 SPACE TOURER EY 5	36 629		14 816		21 813
3 JUMPER TOLE EN-35	20 475		12 220		8 255
4 BOXER EN-560-MA	21 547		12 823		8 724
5 PEUGEOT BOXER EF	20 502		14 901		5 601
6 BOXER EN-684-LZ	21 547		13 313		8 234
7 PEUGEOT EXPERT	19 787		17 042		2 745
8 JUMPER TOLE EN-48	20 475		11 708		8 767
9 BOXER EN-378-MA	21 547		12 320		9 227
10 JUMPER TOLE EN-96	21 475		12 232		9 243
11 PEUGEOT 308 EV 50	19 431		8 864		10 567
12 AMENAGEMENT PEUGE	635		548		87

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *							
1	7 475	7 475	7 475				
2	27 300	5 487	5 487				
3	13 142	4 886	4 886				
4	12 725	4 001	4 001				
5	9 392	3 791	3 791				
6	11 892	3 657	3 657				
7	6 250	3 505	3 505				
8	11 475	2 708	2 708				
9	10 892	1 664	1 664				
10	10 392	1 148	1 148				
11	10 270	(297)	(297)				
12		(87)	(87)				
II - Autres éléments							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			37 939				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR

Néant  \*

**A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**  
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	<b>TOTAL 1</b>				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies	N-3			
	1ter et 1 quater du CGI)	N-4			
		N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
	N-8				
	N-9				
<b>TOTAL 2</b>					

**B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <b>1</b> ou 12.8 % <b>2</b> .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <b>1</b> *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <b>1</b> *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire  
(article 51A du code  
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR

Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL CLAIR		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 1   2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :	YP	22
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 105 903
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	OX	6 105 903
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	6
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	45 931
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 008
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	OM	46 945
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)</b>		
Achats	ON	2 558 239
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 363 562
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	17
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	OJ	3 921 818
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	2 231 030
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	2 231 030
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	6 105 903
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	28
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	01/01/2020
Date de cessation	GZ	31/12/2020
	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III du C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 3 5 0 7 5 9 6 8 4 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL CLAIR

ADRESSE (voie) RUE ROBERT SCHUMAN ZAC EXCELLENCE 2000

CODE POSTAL 21800 VILLE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	13 761
---	----	---	--	----	--------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	10	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	13 739
---	----	----	--	----	--------

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC Dénomination SCH

N° SIREN (si société établie en France) 843570656 % de détention 50.04 Nb de parts ou actions 13 761

Adresse : N° 19 Voie RUE LAZARE CARNOT

Code postal 21120 Commune GEMEUX Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CAZZOLI Prénom(s) JACKY

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 2 750

Naissance : Date 140976 N° Département 21 Commune SEMUR EN AUXOI Pays FR

Adresse : N° 1 Voie Ruelle de Montmeroux

Code postal 21120 Commune GEMEUX Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

*Certifié conforme*  


**CLAIR SARL**  
SARL AU CAPITAL DE 419 234,75 €  
SIEGE SOCIAL : CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (COTE D'OR)  
RUE ROBERT SCHUMAN - ZAC EXCELLENCE 2000  
RCS DIJON B 350 759 684

---

**TEXTE DES RESOLUTIONS D'APPROBATION DES COMPTES  
ET D'AFFECTATION DU RESULTAT  
SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUN 2021**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

---

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020,

Approuve les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés par le gérant et faisant ressortir un bénéfice net comptable de 249 866 €.

Et donne à la gérance quitus de son mandat pour ledit exercice.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 223-quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement, au regard de l'article 39-4 dudit Code.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020, qui s'élève à la somme de 249 866 € de la manière suivante :

- 120 000 € à titre de dividendes versés aux associés,
- le solde soit la somme de 129 866 € au crédit du compte « autres réserves »,

Un dividende de 4,36 € par part sociale serait ainsi distribué.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du même Code des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents sont les suivants :

Exercice clos le	Dividendes
31/12/2017	0 € + prélèvement de 85 000 € sur les réserves
31/12/2018	120 000 €
31/12/2019	120 000 €

**CLAIR SARL**  
SARL AU CAPITAL DE 419 234,75 €  
SIEGE SOCIAL : CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (COTE D'OR)  
RUE ROBERT SCHUMAN - ZAC EXCELLENCE 2000  
RCS DIJON B 350 759 684

---

**TEXTE DES RESOLUTIONS D'APPROBATION DES COMPTES  
ET D'AFFECTATION DU RESULTAT  
VOTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUN 2020**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

---

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020,

Approuve les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés par le gérant et faisant ressortir un bénéfice net comptable de 249 866 €.

Et donne à la gérance quitus de son mandat pour ledit exercice.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 223-quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement, au regard de l'article 39-4 dudit Code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020, qui s'élève à la somme de 249 866 € de la manière suivante :

- 120 000 € à titre de dividendes versés aux associés,
- le solde soit la somme de 129 866 € au crédit du compte « autres réserves »,

Un dividende de 4,36 € par part sociale serait ainsi distribué.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du même Code des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents sont les suivants :

Exercice clos le

Dividendes

31/12/2017

0 € + prélèvement de 85 000 € sur les réserves

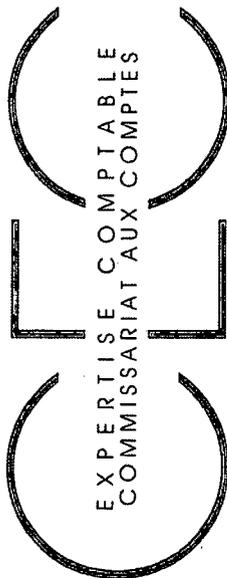
31/12/2018

120 000 €

31/12/2019

120 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Emmanuel Chevignard

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
ec@e-chevignard.com

Hadrien Chevignard

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
hchevignard@e-chevignard.com

Jean-Baptiste Leturgeon

EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
jbleturgeon@e-chevignard.com

# SARL CLAIR

SARL au capital de 419 234.75 €  
divisé en 27 500 parts de 15.24 €

**SIEGE SOCIAL :** Rue Robert Schuman  
Zac Excellence 2000  
21800 Chevigny Saint Sauveur

R.C.S. : DIJON B 350 759 684  
SIRET : 350 759 684 00029  
A.P.E. : 4391B

Depose au Greffe  
du Tribunal  
de Commerce  
de Dijon  
le 21 JUL. 2021  
sous le n° B

*Certifié conforme*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2020**

À l'assemblée générale de la société CLAIR,

## I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SARL CLAIR** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II - FONDEMENT DE L'OPINION

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

3, ALLÉE DES CORVÉES  
21240 TALANT  
TÉL : +33 (0)3 80 55 44 80

S.A.S. AU CAPITAL DE 80 000 €  
R.C.S. DIJON 341 846 400  
INSCRITE AU TABLEAU DE  
L'ORDRE DE LA RÉGION DE  
BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ  
ET SUR LA LISTE NATIONALE DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES,  
RATTACHÉ À LA CRCC DE DIJON  
T.V.A. INTRACOMMUNAUTAIRE  
FR 19 341 846 400 • APE 6920z

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- **Les créances clients et la constatation du chiffre d'affaires**  
*Nos travaux ont notamment consisté à vérifier l'évaluation des créances clients à la clôture et le caractère approprié des méthodes comptables retenues par votre société pour la constatation du chiffre d'affaires.*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **III – VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

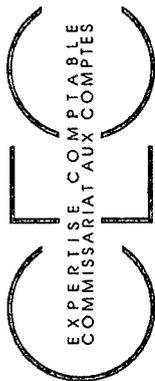
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

## **IV – RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

## **V – RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

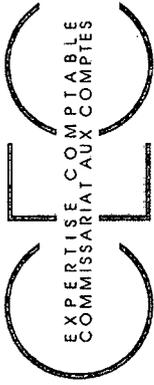
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Talant,  
Le, 10 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes,  
SAS CEC

**Jean-Baptiste LETURGEON**



## Annexe

### Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	1 600	1 600					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions	14 686	14 686					
	Installations techniques, matériel et outillage	66 171	58 216	7 955	5 622	2 333	41.49	
	Autres immobilisations corporelles	433 786	137 701	296 086	191 887	104 198	54.30	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
<b>Immobilisations financières (2)</b>								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	342		342	338	5	1.33		
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 690		2 690	2 690				
<b>Total II</b>	<b>519 276</b>	<b>212 203</b>	<b>307 073</b>	<b>200 537</b>	<b>106 536</b>	<b>53.13</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	167 545		167 545	121 613	45 931	37.77	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 367		2 367		2 367		
	<b>Créances (3)</b>							
	Clients et comptes rattachés	1 071 015	93 268	977 747	1 451 970	474 223	32.66	
	Autres créances	39 067		39 067	50 464	11 397	22.58	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	690 166		690 166	363 531	326 636	89.85		
Charges constatées d'avance (3)	96 586		96 586	81 335	15 251	18.75		
<b>Total III</b>	<b>2 066 746</b>	<b>93 268</b>	<b>1 973 478</b>	<b>2 068 913</b>	<b>95 435</b>	<b>4.61</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 586 022</b>	<b>305 471</b>	<b>2 280 551</b>	<b>2 269 450</b>	<b>11 101</b>	<b>0.49</b>		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

111 610

EQUINOXE

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 419 235)	419 235		419 235			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	41 923		41 923			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	421 636		300 624		121 012	40.25
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	249 866		241 012		8 855	3.67
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	1 132 660		1 002 794		129 866	12.95	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	134 754		63 700		71 055	111.55
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	8 750		7 500		1 250	16.67
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 411				3 411	
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	579 009		791 560		212 551	26.85
	Dettes fiscales et sociales	409 871		380 886		28 984	7.61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	5 383		23 011		17 628	76.61	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	6 714				6 714	
	<b>Total IV</b>	1 147 891		1 266 657		118 766	9.38
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 280 551		2 269 450		11 101	0.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 081 678      1 251 624

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 105 903		6 105 903	7 392 280	1 286 377	17.40
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	6 105 903		6 105 903	7 392 280	1 286 377	17.40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			58 927	30 231	28 696	94.92
Autres produits			6	579	574	99.01
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			6 164 836	7 423 091	1 258 255	16.95
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 558 239	3 216 364	658 126	20.46
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			45 931	55 550	101 482	182.68
Autres achats et charges externes *			1 643 007	2 105 077	462 070	21.95
Impôts, taxes et versements assimilés			59 665	56 003	3 662	6.54
Salaires et traitements			989 937	984 393	5 544	0.56
Charges sociales			577 329	582 499	5 170	0.89
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			78 365	75 051	3 314	4.42
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				9 566	9 566	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			17	4 906	4 889	99.66
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			5 860 626	7 089 409	1 228 783	17.33
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			304 210	333 682	29 472	8.83
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					5	
Autres intérêts et produits assimilés (3)				5		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>				5	5	
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		888		397	491	123.82
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		888		397	491	123.82
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		883		397	486	122.51
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		303 327		333 285	29 958	8.99
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		131 203		17 500	113 703	649.73
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>		131 203		17 500	113 703	649.73
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				568	568	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		93 264		20 875	72 389	346.77
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>		93 264		21 443	71 821	334.95
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		37 939		3 943	41 882	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		91 400		88 331	3 069	3.47
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		6 296 044		7 440 591	1 144 546	15.38
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		6 046 178		7 199 579	1 153 401	16.02
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>		249 866		241 012	8 855	3.67
		9 913		9 560		

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

EQUINOXE

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 280 551.06 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 105 903.01 Euros et dégageant un bénéfice de 249 866.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

1ei U3 80 55 44 80

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b> TOTAL	1 600		
Installations générales agencements aménagements des constructions	14 686		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	60 302		5 869
Installations générales agencements aménagements divers	27 717		6 560
Matériel de transport	351 509		261 268
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 370		4 463
TOTAL	479 584		278 160
Autres titres immobilisés	338		5
Prêts, autres immobilisations financières	2 690		
TOTAL	3 028		5
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>484 212</b>		<b>278 165</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b> TOTAL			1 600	1 600
Installations générales agencements aménagements constr.			14 686	14 686
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			66 171	66 171
Installations générales agencements aménagements divers			34 277	34 277
Matériel de transport		243 101	369 676	369 676
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			29 833	29 833
TOTAL		243 101	514 644	514 644
Autres titres immobilisés			342	342
Prêts, autres immobilisations financières			2 690	2 690
TOTAL			3 032	3 032
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>243 101</b>	<b>519 276</b>	<b>519 276</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
<b>Autres immobilisations incorporelles</b> TOTAL	1 600			1 600
Installations générales agencements aménagements constr.	14 686			14 686
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	54 680	3 536		58 216
Installations générales agencements aménagements divers	20 974	1 201		22 175
Matériel de transport	168 548	71 863	149 837	90 574
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 187	1 765		24 952
TOTAL	282 075	78 365	149 837	210 603
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>283 675</b>	<b>78 365</b>	<b>149 837</b>	<b>212 203</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 536				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 201				
Matériel de transport	71 863				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 765				
<b>TOTAL</b>	<b>78 365</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 365</b>				

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 690		2 690
Clients douteux ou litigieux	111 610	0	111 610
Autres créances clients	959 405	959 405	
Personnel et comptes rattachés	1 049	1 049	
Impôts sur les bénéfices	473	473	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 565	22 565	
Divers état et autres collectivités publiques	4 953	4 953	
Débiteurs divers	10 028	10 028	
Charges constatées d'avance	96 586	96 586	
<b>TOTAL</b>	<b>1 209 358</b>	<b>1 095 058</b>	<b>114 300</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	51	51		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	134 703	68 490	66 213	
Fournisseurs et comptes rattachés	579 009	579 009		
Personnel et comptes rattachés	56 992	56 992		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 162	125 162		
Taxe sur la valeur ajoutée	225 919	225 919		
Autres impôts taxes et assimilés	1 798	1 798		
Groupe et associés	8 750	8 750		
Autres dettes	5 383	5 383		
Produits constatés d'avance	6 714	6 714		
<b>TOTAL</b>	<b>1 144 481</b>	<b>1 078 268</b>	<b>66 213</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	149 900			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78 883			

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
<b>PARTS SOCIALES</b>	<b>15.2449</b>	<b>27 500</b>			<b>27 500</b>

**Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 429
Dettes fiscales et sociales	33 245
Autres dettes	5 002
<b>Total</b>	<b>50 726</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	96 586
<b>Total</b>	<b>96 586</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	6 714
<b>Total</b>	<b>6 714</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Cauton marché privé retenue de garantie CACB	238 428
Cauton marché privé retenue de garantie CIC	68 613
Total	307 041

**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.